

# *Encyclo*

*Revue de l'École doctorale ED 382*

## *Économies*

---

Pensée critique

## *Espaces*

---

Politique

## *Sociétés*

---

Pratiques sociales

## *Civilisations*

---

SÉVRINE DAGNET

LE NOM DANS LES GRAMMAIRES FRANÇAISES DES XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup>  
SIÈCLES : DÉFINITIONS, CLASSEMENTS ET DÉTERMINATION

*Thèse en sciences du langage sous la direction de Christian PUECH  
(Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Sorbonne  
Paris Cité, ED 268) soutenue le 26 janvier 2015*

**Mots clés :** Parties d’oraison – Grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle  
– Grammaires françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Introduction générale : « Pourquoi une étude de la classe du  
nom dans le cadre des grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et  
XVIII<sup>e</sup> siècles » (p. 11-40)*

Quelle est l’utilité d’une étude supplémentaire sur le nom dans son acception strictement grammaticale, lorsqu’on sait qu’il est décrit depuis Aristote comme un élément essentiel de l’énoncé, que ses propriétés morphosyntaxiques sont enseignées dès l’école primaire et qu’il bénéficie d’une bibliographie déjà abondante ? De même, en quoi le recours à des ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est-il susceptible d’apporter un éclairage nouveau ou de relancer une problématique qui semble éculée ? En guise d’introduction, ce questionnement autour de la saturation des connaissances ou tout au moins des angles d’analyse, est d’autant plus légitime que le nom semble avoir quitté au fur et à mesure de ses différents contextes d’analyse, les sciences du langage pour devenir un objet d’étude à la croisée de plusieurs disciplines. Néanmoins, l’essor de nouvelles problématiques de recherches<sup>1</sup> au

---

<sup>1</sup> On citera entre autres l’association du déterminant avec le nom propre (M.N. Gary-Prieur, N. Flaux, G. Kleiber), les problématiques autour des noms abstraits (D. Van de Velde, N. Flaux, D. Beuseroy, M. Wilmet), des noms massifs (M. Galmiche), des

cours de ces trois dernières décennies suffit à convaincre de l'étendue des perspectives qu'il reste à explorer.

Selon nous, l'étude d'un corpus de grammaires et de dictionnaires représentatifs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est l'une d'entre elles. Pour qui s'intéresse, dans le cadre de l'histoire des idées linguistiques, à la description des classes de mots (appelées dans le corpus, *parties d'oraison*) cette période apparaît remarquable à plus d'un titre. Les auteurs concernés (ici plus précisément de Du Val (1604) à Condillac (1798)) sont confrontés à un défi théorique et formel : décrire le français par et pour lui-même. À une époque où le seul cadre d'analyse connu et maîtrisé reste le latin, perçu comme un modèle d'excellence, comment saisir les spécificités des différentes catégories du français, sans céder à la tentation parfois aveugle du calque ? Dans le cadre de la description du nom, le latin et le français ne sont pas toujours superposables. Comment s'accommoder de ces inadéquations ? Où trouver la justesse entre la nécessité d'imitation et la volonté d'émancipation, seule garante d'une description fidèle et minutieuse de la langue ? Il s'agit donc de comprendre comment les théoriciens sélectionnés ont répondu à cette double contrainte et d'observer les résultats auxquels ils sont parvenus.

L'ambition de l'objectif visé réclame un corpus suffisamment vaste pour permettre l'observation de phénomènes de continuités, de ruptures et de pérennisation des théories. Nos sources primaires comprennent trente-six ouvrages répartis en quatre sous-ensembles complémentaires. Le premier regroupe quelques ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle, nécessaires pour établir un lien théorique entre les grammairiens de la période et leurs prédécesseurs (Pillot (1561), H. Estienne (1565), R. Estienne (1569), Bosquet (1586), Sanctius (1587)). Le deuxième est composé de dictionnaires, ouvrages normatifs par excellence<sup>2</sup>. Le troisième groupe ne comprend que deux ouvrages en marge des outils normatifs que sont les dictionnaires et les grammaires. Il s'agit de deux traités d'usage<sup>3</sup>, qui livrent un descriptif fiable des pratiques langagières du XVII<sup>e</sup> siècle. Le quatrième ensemble, qui est de loin le plus important, regroupe les grammaires les plus représentatives de la période. Ce corpus n'est pas uniforme. Les grammaires générales<sup>4</sup>, qui

---

noms collectifs (N. Flaux), etc.

<sup>2</sup> *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences* (1751-1780), *Essai d'un dictionnaire universel [...]* de Furetière (1685), *Trésor de la langue françoise* de Nicot (1606), *Dictionnaire françois* de Richelet (1680) et plusieurs éditions du *Dictionnaire de l'Académie Françoise* (1718, 1740, 1762).

<sup>3</sup> *Remarques sur la langue françoise* de Vaugelas (1647) et *Le Génie de la langue françoise* de D'Aisy (1685).

<sup>4</sup> En particulier : Antoine ARNAULD, Claude LANCELOT (1660) : *Grammaire générale*

visent les mécanismes généraux et universels du langage, côtoient des grammaires normatives<sup>5</sup> et des grammaires pédagogiques<sup>6</sup>, destinées à un public d'apprenants français ou étrangers.

La réflexion s'articule autour de trois parties. Dans le corpus, l'exposé des différentes propriétés morphosémantiques du nom ne se conçoit que dans le cadre général des parties d'oraison. C'est donc par l'examen de ce prérequis formel et théorique qu'il convient de commencer (première partie). Dans un deuxième temps, le nom, décrit comme une classe essentielle, est aussi celle qui possède le plus de propriétés. L'observation du corpus laisse deviner trois grandes subdivisions au sein de la catégorie. Ainsi, les occurrences sont susceptibles de classements morphologiques, sémantico-syntaxiques et syntaxiques (deuxième partie). Enfin, on ne saurait mener à bien une enquête sur l'histoire du nom au sein des grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sans évoquer une autre problématique avec laquelle elle entretient des liens étroits : la détermination ; notion en construction qui convoque l'article, occurrence en mal de reconnaissance (troisième partie).

***Première partie : « Présentation des parties d'oraison aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : de la description des mots, et plus particulièrement des noms » (p. 42-208)***

Cette première partie répond à deux objectifs: comprendre comment, dans le cadre de l'adaptation des *partes orationis*, les auteurs ont appréhendé les classes de mots puis rendre compte de la description du nom à l'intérieur de ce carcan théorique.

La première étape nécessite au préalable une genèse de la notion

---

*et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler [...]*, Paris, France-expansion, 1972 ; Nicolas BEAUZÉE (1767) : *Grammaire générale et raisonnée ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage [...]*, Paris, J. Barbou, 2 vol ; Chesneau César DU MARSAIS (1769) : *Logique et principes de grammaire*, Paris, Hachette, 1971, <sup>5</sup> En particulier François Séraphin RÉGNIER-DESMARAIS [1705] (1706) : *Traité de la grammaire française*, Genève, Slatkine reprints, 1973 ; Gabriel GIRARD (1747) : *Les vrais principes de la langue française [...]*, Genève, Librairie Droz, 1982, 2 vol. ; Pierre-Joseph D'OLIVET (Thoulier) [1767] (1771) : *Remarques sur la langue française*, Genève, Slatkine reprints, 1968, 2<sup>e</sup> édition.

<sup>6</sup> En particulier Charles MAUPAS [1607] (1618, 1632) : *Grammaire et syntaxe française [...]*, Genève, Slatkine reprint, 1973, 2<sup>e</sup> édition ; Claude IRSON (1656) : *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française [...]*, Genève, Slatkine reprints, 1973 ; Laurent CHIFLET (1659) : *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française [...]*, Paris, Champion, 1972 ; François FENNE (de) (1690) : *Entretiens familiers pour les amateurs de la langue française*, Paris, France-expansion, 1973 ; LA TOUCHE Pierre (de) (1696) : *L'art de bien parler français [...]* Genève, Slatkine reprints, 1973, 2 vol.

d'éléments d'oraison qui prend sa source dans la liste bipartite *rhēma/onoma* (le nom et le verbe) présentée par Platon (*Cratyle* et *Le Sophiste*) et étayée par Aristote. Nées en Grèce antique et adoptées progressivement par les Latins, sous l'influence du stoïcien Cratès au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>7</sup>, les classes de mots sont un exemple typique de ce que Sylvain Auroux appelle « un transfert technologique »<sup>8</sup>. Si, actuellement, les grammairiens sont à peu près unanimes pour dénombrer neuf classes de mots, cette liste est le fruit d'une lente et longue évolution (jalonnée de remises en cause) dont Jean Lallot<sup>9</sup> se propose de retracer les étapes les plus importantes. Ainsi, l'auteur accorde une importance toute particulière à deux ouvrages d'Aristote (*La poétique*, *De l'expression*) qui précisent les propriétés morphosémantiques du nom et du verbe et insistent sur leurs rôles au sein de l'énoncé. On saluera également l'apport considérable des Stoïciens qui enrichissent les présentations des deux premiers types attestés par de nouveaux traits distinctifs et trouvent d'autres constituants, cette fois, secondaires, de l'énoncé. La liste des classes de mots s'allonge en passant progressivement de deux à cinq éléments (le nom commun, le nom propre, le verbe, l'article (qui comprend également le démonstratif) et la conjonction). Les grammairiens alexandrins complètent encore la liste avec trois nouvelles classes<sup>10</sup>. Le participe est perçu comme une occurrence à la frontière entre le verbe et le nom, ce qu'il reste dans le corpus. L'article est tantôt considéré comme une classe autonome, tantôt regroupé avec le pronom (on obtient alors sept ou huit parties d'oraison). Tous deux sont cependant distingués sur le plan syntaxique en fonction de leur capacité (pour le pronom) ou de leur impossibilité (pour l'article) à remplacer le nom. La classe des conjonctions regroupe aussi les prépositions, qui s'opposent aux adverbes, mots également invariables formant déjà une classe très hétérogène.

Cet examen introductif est complété par la présentation de deux ouvrages de référence. La *Technè* de Denys le Thrace (vers 140-100 avant J.-C) définit le mot à la fois comme le plus petit constituant de la phrase et la manifestation de l'activité intellectuelle du locuteur.

<sup>7</sup> François CHARPIN, « La notion de partie du discours chez les grammairiens latins », *Histoire Epistémologie Langage*, 1986, VIII, 1 p. 125-140.

<sup>8</sup> Sylvain AURoux, *Histoire des idées linguistiques*, t. 1 : *La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, introduction, Liège, Mardaga, 1989, p. 13-37.

<sup>9</sup> Jean LALLOT, « Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », *Langages*, 1988, 92, p. 11-23.

<sup>10</sup> Ce qui amène à une liste de huit types de mots : le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe et la conjonction. Le nom commun et le nom propre continuent d'être différenciés, mais cessent d'être considérés comme deux classes autonomes.

*De la Construction* d'Apollonius Dyscole (II<sup>e</sup> siècle) propose une organisation des différentes classes, présentée par Frédéric Lambert<sup>11</sup> comme un « bricolage », sans que le terme soit pour autant péjoratif (p. 66-82).

Ce contexte théorique établi, il est question des exposés des différentes classes dans le corpus, dont l'examen attentif révèle l'hypothèse de trois types de présentations, qui ne tiennent pas compte de la chronologie des textes. Dans ce que nous appelons « l'approche logique » (p. 89-107), le mot est présenté comme un émanant de l'entendement, dans la mesure où il renseigne sur la manière dont nous réfléchissons. Cette approche est en vigueur dans les grammaires générales. « L'approche morphologique » se fonde sur les variations reçues par les occurrences (marques de genre, de nombre, de cas, de personnes et de temps) pour opposer les *parties d'oraison déclinables* (nom, article, pronom, participe, verbe) aux *parties indéclinables* (adverbe, conjonction, préposition) (p. 108-124, Maupas, Irsou, Chiflet, Régnier-Desmarais, Vallart)<sup>12</sup>. Enfin, « l'approche syntaxique », portée par Du Val<sup>13</sup>, Dangeau<sup>14</sup>, Buffier<sup>15</sup> et Girard, accorde la priorité au nom et au verbe, présentés comme des mots essentiels. Deux tendances se dessinent. Dangeau et Buffier font des autres classes de mots des éléments satellites de l'alliance nom/verbe. Girard réorganise l'ordre des classes pour lui faire épouser celui de l'énoncé (article, nom, pronom, adjectif, verbe etc.) du pronom (p. 108-145).

Dans un deuxième temps, nous abordons plus précisément le statut particulier du nom (p. 147-206). La spécificité de la classe est soulignée de façon unanime. Il s'agit d'abord d'un type d'occurrences bipartite à plus d'un titre. Le nom et l'adjectif (appelé plus volontiers *nom adjectif*) sont inclus dans la même classe, sans pour autant être confondus, en vertu du critère de dépendance sémantique, morphologique et syntaxique attaché au second. De plus, on se souvient que, depuis l'Antiquité, le nom proprement dit est traditionnellement divisé en nom

<sup>11</sup> « Naissance des fonctions grammaticales [...] », in Sylvain AUROUX, Michel GLATIGNY, André JOLY, Anne NICOLAS, Irène ROSIER-CATACH, *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, p. 141- 146.

<sup>12</sup> *Grammaire française par monsieur l'abbé Vallart*, Paris, France-expansion, [1744], 1972.

<sup>13</sup> *L'eschole française pour apprendre à bien parler et écrire selon l'usage de ce temps & pratique des bons Auteurs*, Paris, E. Faucault, 1604.

<sup>14</sup> *Essais de grammaire contenus en trois lettres dans Opuscules sur la grammaire*, Paris, J.-B Coignard, 1694.

<sup>15</sup> *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus claires et la pratique plus aisée [...]* par le père Buffier de la Compagnie de Jésus, Paris, France-expansion, [1709] 1972.

substantif et en nom propre. Les trois approches précédemment citées (cf. approches logique, morphologique et syntaxique) sont reprises pour servir de cadre à l'étude des exposés du corpus. Il s'agit de comprendre comment les grammairiens représentatifs de chacune d'elles ont décrit les propriétés de l'occurrence. La présentation s'achève sur l'analyse de Girard (approche syntaxique), seul théoricien à plaider en faveur de l'autonomie de l'adjectif et à lui accorder le statut de partie d'oraison à part entière (p. 135-145). L'adjectif gagne son indépendance à partir d'un critère esthétique : il apporte de la variété dans le discours. Mais l'innovation est discréditée par l'excès de son auteur, puisque Girard compte jusqu'à dix parties d'oraison.

***Deuxième partie : « Classements morphologiques, syntaxiques et sémantiques des noms substantifs dans les grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » (p. 210-335)***

La deuxième partie de la réflexion explore les subdivisions de l'occurrence et tâche de mettre au jour les traits distinctifs qui les justifient.

Les classements morphologiques, privilégiés par les auteurs qui adoptent l'approche du même nom, prennent deux aspects qui tendent à se superposer dans les premiers ouvrages du corpus (Irson, Chiflet, Régnier-Desmarais). Le premier, volontiers appelé « Espèces du nom », adopte la forme des classements lexicologiques, hérités de la tradition grammaticale (évocation des mots construits, des mots simples, des mots composés, p. 219-224). Mais ce sont surtout les classements morphologiques grammaticaux qui concentrent l'essentiel de l'intérêt. On retiendra à ce propos le traitement du genre, qui, au-delà de l'hypothèse marginale d'un genre neutre ou d'un genre commun (calques du latin et du grec), prend pour point de départ la constatation générale de la non-conformité du genre naturel des référents et du genre grammatical. La critique la plus véhémente est conduite par Duclos<sup>16</sup> pour qui l'arbitraire du genre complique la tâche des usagers, décourage les apprenants et sème l'incohérence (p. 224-239). Il trouve un opposant en la personne de Beauzée, qui souligne que le genre est une catégorie utile, qui, en instaurant des règles d'accords, explicite les liens morphosyntaxiques entre les éléments d'oraison. La difficulté n'empêche pas certains auteurs d'énumérer une multitude de règles (suivies d'autant

---

<sup>16</sup> *Remarques à la grammaire de Port-Royal, dans Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler ; expliquer d'une manière claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues & des principales différences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Française, Paris, France-expansion, [1754] 1972.*

d'exceptions), fondées sur les référents ou sur les morphèmes finals des occurrences (Irson, Chiflet, Maupas, Fenne, Régnier-Desmarais, Girard, p. 242-249). La présentation de Vaugelas, qui statue sur le genre d'une cinquantaine de noms, reflète de manière implicite la gêne que représente la catégorie pour le locuteur. Elle offre également un bon témoignage des usages corrects ou fautifs du XVII<sup>e</sup> siècle.

La catégorie du nombre, parce qu'elle est comprise comme universelle, ne crée pas de polémique (p. 249-255). On évoquera en particulier Aisy, qui à la manière de Vaugelas dont il revendique l'héritage théorique, se propose de faire des observations sur l'usage spécifique de certaines occurrences dont l'emploi est, selon lui, source d'hésitations. Mais l'auteur du *Génie de la langue française* ne se borne pas à une tâche d'imitation. Là où Vaugelas se contente d'énumérer des règles sans aucun souci de cohérence et d'organisation, il prend soin de hiérarchiser ses commentaires, au sein de chapitres aux titres suffisamment évocateurs.

Le développement consacré aux classements sémantico-syntaxiques s'articule autour de deux problématiques traitées de façon inégale. Ainsi, l'étude du nom collectif dont les principales problématiques sont rappelées à travers les travaux de Nelly Flaux<sup>17</sup> (p. 276-289), est relayée au second plan (Grimarest<sup>18</sup>, Wailly<sup>19</sup>), au profit du nom abstrait autour duquel se nouent trois enjeux différents mais complémentaires (p. 289-295).

Le premier, porté par Irson, Chiflet et Régnier-Desmarais, privilégie une interprétation immatérielle du référent abstrait. Vallange<sup>20</sup> et Condillac<sup>21</sup> considèrent même que les noms abstraits ne sont pas de véritables noms substantifs (p. 298-301). Rapprochant le nom abstrait de l'adjectif, la deuxième tendance interprète l'occurrence comme une qualité détachée de son support. Initié par les auteurs de Port-Royal, qui développent la théorie de la « connotation » (p. 302-303), cette thèse est reprise par Restaut<sup>22</sup> et par Wailly (p. 302-307). Le troisième axe, traité

<sup>17</sup> Nelly FLAUX, « À propos des noms collectifs », *Revue des langues romanes*, 1999, 63, p. 471-502.

<sup>18</sup> *Eclaircissements sur les principes de la langue française par M. de Grimarest*, Paris, France-expansion, [1712] 1973.

<sup>19</sup> *Principes généraux et particuliers de la langue française par M. de Wailly*, Paris, Barbou, [1754] 1808.

<sup>20</sup> *Grammaire française raisonnée qui enseigne la pureté et la délicatesse de la langue avec l'orthographe par M. de Vallange*, Paris, France-expansion, [1721] 1973.

<sup>21</sup> *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues avec leur application particulière à la langue française par Condillac*, Paris, Hachette, [1798] 1971.

<sup>22</sup> *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française [...] , Paris, France-expansion, [1730] 1973.*



exclusivement par Girard, s'intéresse aux subdivisions de la catégorie (les noms génériques abstractifs/les noms génériques actionnels) vivement contestées par Beauzée (p. 310-315).

Nous quittons les classements sémantico-syntaxiques pour les répartitions sémantico-référentielles peu exploitées dans le corpus, au regard des deux précédentes (p. 316-333). On soulignera néanmoins deux initiatives remarquables : celle de Du Marsais, qui, avec sa présentation des noms génériques, introduit la relation hyponymes / hyperonymes (p. 317-319) et celle de Girard, qui, après les subdivisions des noms abstraits, s'intéresse à celle des noms propres, et plus particulièrement des toponymes, qu'il est le seul à analyser précisément (p. 326-329)<sup>23</sup>.

Dès l'introduction, nous avons insisté sur le fait que le nom, dans les grammaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles n'était pas une classe à envisager de façon autonome. La première et la deuxième parties démontrent que cette occurrence entretient des liens privilégiés avec l'adjectif. La troisième partie s'attache à démontrer que le nom est indissociable de la question de la détermination, qui prend, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la forme de l'article.

***Troisième partie : « La détermination des noms aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : de la description de la classe des articles » (p. 337-476)***

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, la détermination du nom englobe des problématiques et des occurrences très différentes de celles qui nous sont familières. En effet, elle concerne aussi bien l'adjectif que l'article. Cependant, il a déjà été largement question de cette occurrence précédemment. Voilà pourquoi la troisième partie s'ouvre sur une restriction longuement justifiée : seule la classe de l'article y est traitée.

Le propos s'ouvre sur une introduction nécessaire qui présente les différentes problématiques liées à la classe de l'article et les influences qu'elles ont pu avoir sur la théorisation du nom. L'antéposition par l'article est un trait distinctif syntaxique couramment avancé par les auteurs pour reconnaître le nom. Or, cette occurrence est sans doute celle qui illustre le mieux les défauts du calque antique. Elle est inconnue du latin ; et le grec, qui en use d'une manière très différente du français, ne peut non plus servir de modèle. La théorisation de l'article pâtit en outre d'une absence de consensus des grammairiens du XVI<sup>e</sup>

---

<sup>23</sup> Substantifs individuels topographiques (noms de villes, de places, de lieux-dits)/ substantifs individuels chorographiques (noms de pays, de continents, de rivières, de montagnes et de vents).

siècle, parfaitement décrite par Colette Demaizières<sup>24</sup>, qui souligne l'irrégularité d'emplois de l'occurrence (p. 379-383). L'absence de canevas théorique engendre une série de questionnements et d'hésitations. Malgré le silence du latin, faut-il inclure l'article dans les parties d'oraison, à la manière de Régnier-Desmarais (1706) ? Si oui, faut-il en faire une classe à part entière ou convient-il de le subordonner à une autre, comme choisissent de le faire Beauzée et Du Marsais ? Quels rôles sémantiques et syntaxiques attribuer à l'article ? Quelles occurrences admettre et à partir de quels critères ? Dans le corpus, deux types d'articles sont traditionnellement admis : l'article défini (*le, la, les*) et l'article indéfini, qui témoigne d'une confusion avec la préposition (*à, de*). Enfin, quel statut accordé au *nom modifié*, qui, sous la plume de Beauzée désigne le nom inclus dans un groupe nominal (p. 360-364) ? Enfin, pour ajouter encore à la complexité, la problématique est liée à la controverse engendrée par la théorie des cas, illustrée par des séries de déclinaisons qui reprennent les différents cas latins chez les grammairiens « morphologiques ». Ainsi, Régnier-Desmarais et Vallart voient dans les modifications morphologiques subies par l'article (*la femme, de la femme, à la femme*) la preuve de l'existence des cas français, calqués sur ceux du latin (p. 395-402). Cependant, cet effort acharné pour convaincre est un indice indéniable de la faiblesse de la théorie, qui reste minoritaire dans le corpus. L'absence de variations des morphèmes finals des noms français reste la meilleure attaque utilisée par les opposants (Port-Royal, Girard, Du Marsais, Beauzée, etc.). Beauzée, qui envisage le cas comme une catégorie universelle, ne reconnaît son existence que pour le pronom (p. 390-394).

La suite du développement explore les exposés les plus remarquables pour élaborer une histoire de la théorie de la détermination par l'article aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La question est de savoir si, malgré les obstacles théoriques précédemment décrits, les grammairiens parviennent à uniformiser la classe. Mais l'histoire de l'article, jalonnée par étapes déterminantes, ne saurait s'envisager à partir de bornes chronologiques strictes. Comme tout débat théorique, elle ne suit pas de mouvement linéaire. Néanmoins, les phénomènes de ruptures et de continuités observés permettent de la scinder en deux périodes.

Ainsi, de Maupas à Vallart, on note la prédominance d'une approche morphosémantique de l'occurrence (p.402-428), tandis qu'à partir de Girard, la réaffirmation de l'inexistence des cas va de pair avec

<sup>24</sup> Colette DEMAZIÈRES, « Une contrainte de l'héritage latin : le difficile classement de l'article chez les grammairiens français du XVI<sup>e</sup> siècle », in Irène ROSIER-CATACH *L'héritage des grammairiens latins de l'Antiquité aux Lumières*, Leuven, Peeters, Société pour l'Information grammaticale, 1988, p. 325-339.

une théorisation de la détermination menée à son apogée par Beauzée (p. 428-466).

Au sein de la première période, on retiendra tout particulièrement les initiatives de Port-Royal, de Régnier-Desmarais, de Buffier et de Vallange. Arnauld et Lancelot proposent de faire de l'occurrence *un* un article indéfini, thèse vivement critiquée par Régnier-Desmarais au sein d'une argumentation étayée, qui témoigne d'une volonté tenace de rester fidèle à la tradition grammaticale de son époque (p. 411-414).

Buffier innove lui aussi avec son article mitoyen, forme partitive qui tient à la fois de l'article défini et de l'article indéfini. Mais l'argumentation est embarrassée. Faute de traits distinctif suffisamment discriminants, ce troisième article tend à se confondre, au regard de la définition et des exemples proposés, avec l'article indéfini, susceptible lui aussi d'être introduit par *de*.

Vallange occupe une place paradoxale dans le corpus. Le conservatisme rigoureux de cet auteur devrait suffire à l'exclure de l'histoire de la théorisation de cette classe. Pourtant, c'est lui qui pose les premiers jalons d'une réflexion sur la détermination dans son ensemble, qui sera largement reprise et développée après lui par Du Marsais, et dans une plus grande mesure encore, par Beauzée. Ainsi remarque-t-il que les occurrences *le*, *la* et *les* ne sont pas les seuls monosyllabes ou « prénoms » susceptibles de précéder les noms et propose d'enrichir la liste en y intégrant le paradigme *ce/cette/cet/ces* et ce qu'Arnauld et Lancelot proposaient d'appeler articles indéfinis (cf. *un/une*) (p. 422-427).

Au sein de la seconde période, outre la véhémence de la critique des cas et la contestation de la théorie de Port-Royal par Girard (cf. thèse de l'article indéfini, p. 428-438), on retiendra plus particulièrement les exposés de Du Marsais et de Beauzée qui ouvrent la voie à un véritable questionnement sur la détermination dans son ensemble. Tous deux placent l'article sous la dépendance de l'adjectif. Pour Du Marsais, les articles définis et les articles indéfinis, remplacés dans une dimension lexicologique, par les appellations *articles simples* (*le*, *la*, *les*) et *articles composés* (*au*, *aux*, *du*, *des*) sont, parce qu'ils précèdent le nom, également appelés *prénoms*. Mais cette dénomination englobe chez cet auteur un corpus beaucoup plus vaste (*Tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain*, *un*, *ce*, *cette*, *ces*, *mon*, *ma*, *mes*) (p. 438-445). La présentation de Beauzée, qui va plus loin, marque assurément une rupture (p. 448-466). L'auteur établit un système complexe composé d'occurrences hétérogènes et réparties en de nombreuses subdivisions (p. 454-461). L'appellation d'articles est conservée, faute de terme plus adéquat. Mais le corpus, particulièrement riche, remet en question les limites attribuées traditionnellement à la classe. Figurent ainsi au rang

des articles les occurrences suivantes : *le* et son paradigme (*articles indicatifs*), *tous* et son paradigme, *chaque* (*articles connotatifs positifs*), *nul* et son paradigme (*articles connotatifs négatifs*), *plusieurs*, *aucun*, *certain*, *quelque*, *un*, *deux*, *trois*, *mon*, *notre*, *ton*, *son*, *leur(s)*, *ce* et leurs paradigmes respectifs, etc. (*articles connotatifs partitifs*). L'article devient donc une catégorie grammaticale hétérogène et transversale, à l'intérieur de laquelle les différentes occurrences, si elles ont pour points communs d'être antéposées au nom, de former avec lui un groupe nominal et de parfaire ainsi la saisie du référent, s'opposent néanmoins par certains traits morphologiques, sémantiques et syntaxiques.

### ***Conclusion générale***

La conclusion offre l'occasion de répondre à la question de départ sur l'utilité des grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans le cadre du renouvellement des problématiques touchant le nom. Ces ouvrages renseignent sur un état de grammatisation à une époque où l'étude du français s'affranchit du modèle latin et gagne en autonomie. Ils nous donnent ainsi l'occasion de voir comment les auteurs de cette époque s'emparent des parties d'oraison et les adaptent au français. Rappelons qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la tâche à accomplir est immense : les classes de mots sont étudiées essentiellement d'un point de vue morphologique ou syntaxique ; l'usage de l'article n'est pas fixé. Entre les deux périodes, les évolutions sont remarquables. Le modèle latin, à la fois adulé et redouté, est progressivement mis à distance. La grammaire générale introduit l'approche logique. L'adjectif est présenté pour la première fois comme une classe indépendante, même si la proposition reste marginalisée. L'article est majoritairement attesté et sa théorisation débouche sur une réflexion plus globale sur la détermination. Certaines subdivisions sont affinées (noms abstraits et toponymes chez Girard). La théorie des cas et du troisième genre (neutre et commun) est nettement en déclin.

Néanmoins, les analyses du corpus illustrent une absence d'uniformisation des théories. Des propositions intéressantes, trop novatrices pour l'époque, restent lettre morte (l'occurrence *un*, présentée comme un article indéfini par Port-Royal, l'autonomie de l'adjectif, etc.). Voilà qui prouve que la théorisation d'un concept ou d'une notion n'équivaut pas nécessairement à son adoption immédiate par la norme grammaticale. On notera que les auteurs ont su travailler avec rigueur un faisceau de problématiques qui restent d'actualité. C'est dire la richesse du corpus et le renouvellement théorique qu'il est susceptible d'introduire.

# Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

## DOSSIER THÉMATIQUE

---

**Maria PODZOROVA, Ninon DUBOURG**

Utiliser l'histoire : regards croisés sur la discipline historique

**Anna SHAPAVALOVA**

La fabrique d'un mythe fondateur ancré dans l'avenir : la rhétorique interventionniste lors des procès-spectacles en URSS

**Sophie DE CHIVRÉ**

La reine Victoria et ses enfants : une approche historique des photographies de groupe en famille au XIX<sup>e</sup> siècle

**Kevin GUILLAS-CAVAN**

Interpréter changements et continuités en Allemagne : un retour à l'approche gerschenkronienne de l'histoire

**Paraskevi MICHAILIDOU**

Histoire, archéologie et construction de la nation : le cas de la Grèce

## VARIA

---

**Kevin BLARY**

Corps de femmes, corps de la Ville : pour une analyse spatiale de l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien

**Nataliya YATSENKO**

« Voyage sur une autre planète » : les lecteurs et assistants de français dans les facultés soviétiques vus par eux-mêmes (1958-1991)

## RÉSUMÉS DE THÈSE

---

**Baptiste COLLIN**

Berlin-Ouest et Paris à travers les squattages, de 1945 à 1985. Un mode d'action au carrefour de motivations, de buts et de stratégies conflictuelles

**Sévrine DAGNET**

Le nom dans les grammaires françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : définitions, classements et détermination

**Raja GMIR**

La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique

**Jeanne IMBERT**

Édouard Dujardin : un cas exemplaire au sein du symbolisme. Genres et formes (1885-1893)

**Romain JALAMBERT**

Les vers latins en France au XIX<sup>e</sup> siècle

**Pascal MONTLAHUC**

Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III<sup>e</sup> siècle a. C. jusqu'à l'avènement des Antonins

**Delphine PIÉTU**

« Goss's de la rue, goss's du pavé ». Enfants et adolescents des milieux populaires dans l'espace public parisien de 1882 aux débuts des années 1960

## COMPTES RENDUS DE LECTURE

---

**Claude CALAME et Pierre ELLINGER**

*Du récit au rituel par la forme esthétique. Poèmes, images et pragmatique culturelle en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (Eléonora COLANGELO)

## RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

---

